

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2026

Commune de TRÉAUVILLE

Par suite d'une convocation en date du 23 janvier 2026, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de TRÉAUVILLE se sont réunis en date du 29 janvier 2026 Salle de la Mairie sous la présidence de M. Jacques VIGER, Maire. La convocation a été affichée le 23 janvier 2026.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 3 décembre 2025
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adressage : Commande plaque de rues et numéros de maisons
5. Divers : Notification fonds de concours voiries 2025 et aménagement cour d'école

Présents : Mesdames et Messieurs Jacques VIGER, Alain DUPONT, Brice LECARPENTIER, Mickaël GUINET (arrivé au point 4), Danielle REIGNIER, Christophe AUBEY, Nicole LEFAIX, Marie LEFRANCOIS, Monique MAHIEU, Eric RENAULT, Patricia SAMSON, Jacqueline TANGUY, Christophe VAULTIER.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Vincent LECARPENTIER, et Servanne TOUGERON (procuration à Eric RENAULT).

Madame Monique MAHIEU, désignée conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Le Conseil Municipal a désigné Madame Monique MAHIEU pour remplir les fonctions de secrétaire.

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 3 décembre 2025 et signature des registres** :
Le compte-rendu de la séance du 3 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

- **DCM 001/2026 - Adressage : commande de plaques de rues et numéros de maisons** : Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le devis établi la la société SIGNAUX GIROD - ZI de la Vallée Sèche - 8, rue des Métiers 14123 CORMELLES LE ROYAL pour un montant total HT de 11 395.20 €.

Divers

Notification fonds de concours

- Aménagement cour d'école : un montant de 23 454,00 € a été accordé à la commune par la CAC
- Voiries 2025 : un montant de 12 340,00 € a été accordé à la commune par la CAC

Abri de bus bourg

L'abri de bus du bourg doit être changé. Les devis sont en cours et M le maire signera la meilleure offre. Un banc sera également rajouté.

Fait à TRÉAUVILLE le 23 février 2026.

Le Maire,
M. Jacques VIGER



La secrétaire de séance,
Mme Monique MAHIEU.

